

EXEMPLES DE POSTURES DANS LES CSX



ASSOCIATION COLLECTIF PLAISANCE D'ORVAULT

LETRE DE CADRAGE DE LA PRISE DE PAROLE ASSOCIATIVE DURANT LES ELECTIONS MUNICIPALES

Lors du bureau de jeudi dernier, il nous paraissait important que notre association se positionne clairement vis à vis de la campagne municipale à venir et des sollicitations des différentes listes par rapport au Collectif Plaisance.

Le bureau souhaite soumettre au vote du CA les règles suivantes :

A/Si un(e) administrateur(trice) souhaite s'engager sur une liste pendant la période, le CA lui demande de se mettre en retrait du CA et du bureau pendant toute la période électorale et ce jusqu'aux élections.

B/Si l'association est sollicitée par une liste pour une rencontre, il est important de respecter les points suivant pour l'ensemble des listes :

- 1/demander les thématiques (par écrit) que les candidats souhaitent aborder avec la rencontre afin de préparer cet entretien.
- 2/la délégation du Collectif présente à ces rencontres devra avoir été mandatée par le Conseil d'Administration pour aborder les préoccupations du Collectif.

C/L'expression en dehors des rencontres prévues doivent se faire à titre individuel et il est utile de le préciser avant chaque prise de parole publique qui pourrait laisser croire qu'elle est faite en tant qu'administrateur associatif.

Ces quelques recommandations sont destinées à protéger les uns et les autres de toutes récupérations ou manipulations pendant la période sensible qu'est une élection municipale.

Le Bureau

SPECIAL ELECTIONS MUNICIPALES

Du 9 mars prochain (un seul jour, un seul tour)
Le centre socioculturel de la Bugallière d'Orvault a interrogé les deux listes qui se présenteront devant les électeurs. Un questionnaire leur a été transmis à partir des préoccupations de ces deux associations. Les candidats ont répondu. Comme les questions posées étaient proches voire identiques, nous vous livrons une synthèse qui respecte à la lettre leur réponse par ordre de réception.

ENVIRONNEMENT/CADRE DE VIE/CONSTRUCTIONS

1 - Quel est votre projet en matière d'aménagement et d'équipement en voirie ?

- La Percée, pouvez vous affirmer qu'elle ne sera jamais ouverte ?

- Constructions : Que proposez-vous en matière d'environnement dans les constructions publiques ou privées sur la commune ?

2 - Comment inciter à l'utilisation des transports en commun ?

ENFANCE/JEUNESSE

Quel est votre projet politique pour cette tranche de population ?

Accompagnement scolaire, pôle accueil, centre de loisirs, club de jeunes, animation 18-25 ans, animation collective famille, animation de proximité. Quelle est votre position sur ces axes du projet social de l'UAHB et plus généralement sur la politique de prévention ?

Animation de proximité : sur quelle base de partenariat envisagez-vous ? L'animation de proximité sur le quartier pour les années à venir ?

De quelle manière allez-vous nous soutenir dans la réflexion que nous avons en direction du public ?

VIE ASSOCIATIVE

Quelle politique associative comptez vous mener ?

Quelle place au centre socioculturel dans les dispositifs de la ville ? Pensez-vous que la structure actuelle Office des Centres Sociaux répond aux besoins.

L'UAHB bénéficie depuis quelque mois du dispositif animation collective famille de la CAF. Grâce à ce dispositif nous pourrions mettre en place un certain nombre d'actions en faveur des familles qui se traduira par un accroissement des projets collectifs. Comment envisagez-vous de nous accompagner dans ce développement d'activité ?

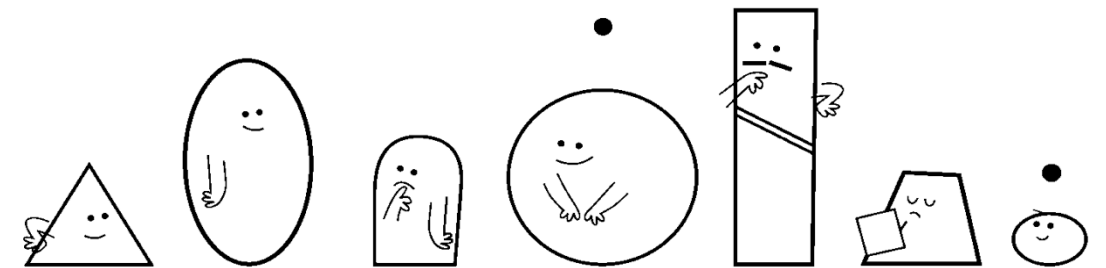
PERSONNES AGEES/HANDICAPEES

PARCS/ESPACES VERTS

Les élections municipales et les centres sociaux

Les centres sociaux sont au cœur de la vie publique et politique, les campagnes électorales sont elles :

- ☞ Une opportunité pour exposer auprès des candidats ce qu'est un centre social ?
- ☞ Un moment à saisir pour exposer ce que nous souhaitons pour le quartier, la ville ?
- ☞ Un moment pour débattre avec les candidats sur les sujets sociaux sur lesquelles nous agissons ?



Le csc pendant la période pré-électorale



Avant et pendant la période de campagne électorale pour les élections municipales
Que se passe t'il dans les centres sociaux? sur les quartiers? auprès des acteurs des centres sociaux ?

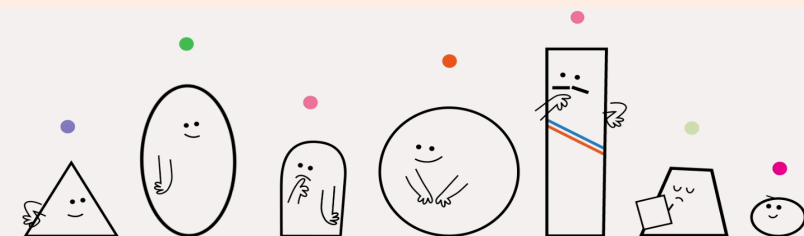
Des candidats aux élections peuvent nous solliciter afin de témoigner de notre action ou sur un thème particulier.

Certaines structures sont invitées à partager leur « doléance municipalité » à propos des équipes en renouvellement.

Des actions auxquelles le centre participe, voire des actions organisées par le centre, deviennent des espaces de campagne politique.

Des soutiens financiers soudain inespérés à l'égard de la structure, des titres honorifiques proposés.

Certains acteurs associatifs ou professionnels sont rapprochés dans la perspective de constitution de liste politique. D'autres peuvent souhaiter intégrer une liste de soutien, voir une liste politique.



Quelles vigilances doit-on avoir ?

Un rapport équitable avec les listes.

Un principe d'équité dans les échanges avec les différents candidats ou colistiers. Une réponse spécifique à une demande spécifique peut induire un traitement, une écoute déséquilibrée en faveur de certains candidats.

Une neutralité de la structure face aux postures partisans.

Historiquement, les centres sociaux sont attachés à ne pas s'inscrire dans des postures politiques partisans. Respectueux de l'expression de la parole citoyenne exprimée par les votes, les centres construisent les projets avec l'ensemble de leurs partenaires. Les limites de ses collaborations seront perceptibles sur des points de désaccord en lien avec les valeurs fondamentales de chacun (Se référer ici à la charte des centres sociaux).

La reconnaissance de l'acte citoyen.

Les centres sociaux sont des espaces qui favorisent l'implication des habitants dans la construction de la cité. Ils invitent chacun à pouvoir prendre une place de citoyen. S'engager dans un mandat d'élu politique sur une collectivité est un acte citoyen.

Les postures individuelles à distinguer de la posture du centre social.

Concernant la dimension partisane, nous devons distinguer la posture individuelle des habitants qui siègent ou agissent dans nos structures et la posture du centre social.

Quelles postures ?
Quelles actions développer pendant ces périodes?
Avis de centres de réseau.

Un débat en interne du centre.

Initier un débat avec les administrateurs de l'association, pour mesurer ce qui se joue, ce qui peut se jouer sur cette période, sur les vigilances à avoir, sur les postures et les actions à développer.

Rencontre avec les différentes équipes candidates.

Comment répondre aux sollicitations ou impulser des temps de débats ? Pour avoir la maîtrise des échanges, les centres sociaux doivent avoir la maîtrise des sujets qui seront abordés avec les candidats, ainsi que des différents temps d'échange ou de débats qui existeront.

Les sujets à aborder doivent être en lien étroit avec la fonction du centre social (son projet, les réalités sociales du territoire en lien avec les missions du centre social, les projets communs et les perspectives de collaboration).

Rencontrer les listes séparément, le csc n'a pas pour fonction de créer des débats entre les candidats.

L'équité de traitement.

Un sujet souhaité par un candidat, si il est retenu par le centre social, doit être abordé avec tous les candidats.

Les temps de parole, la retranscription écrite ou orale des échanges doivent être égaux.

Les propos retranscrits doivent être validés par leurs auteurs avant toute communication.

Si un acteur du centre social s'investit dans une liste candidate ou un comité de soutien.

- Pour un acteur politique (membre du bureau, du Conseil d'administration) : Il est mis en congé de sa fonction politique du centre. Cette posture permet de distinguer sans équivoque possible sa posture individuelle et la posture du centre social.

- Pour un acteur salarié du centre social, l'association employeuse doit pouvoir inviter le salarié à identifier les zones de porosité possible entre son statut de salarié et sa démarche citoyenne extérieure au CSC, et l'accompagner dans tous les actes qui permettront de distinguer en interne et en externe la séparation entre ses deux rôles.